



BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°009/2024/BVMAC/DG

PAIEMENT DES INTERETS
« EOCG 6,25% NET 2021-2026 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que l'Etat du Congo, émetteur de l'Emprunt Obligataire « **EOCG 6,25% NET 2021-2026** », va procéder le 22 mars 2024, au remboursement de la 3^{ème} échéance dudit Emprunt, pour un montant de **FCFA 44 820 208 333** (quarante-quatre milliards huit cent vingt millions deux cent huit mille trois cent trente-trois) ; soit **FCFA 37 743 333 333** (trente-sept milliards sept cent quarante-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois) au titre du remboursement du principal emprunté et **FCFA 7 076 875 000** (sept milliards soixante-seize millions huit cent soixante-quinze mille) au titre du paiement des intérêts.

Le coupon net à percevoir par Obligation s'élève à **F CFA 3 958,33** (soit 3 333,33 FCFA au titre de l'amortissement du capital et 625 FCFA au titre des intérêts). Les opérations d'encaissement débuteront le **23 mars 2024** auprès des guichets des sociétés de Bourse et des banques teneurs de comptes.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87 ou à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm.

Fait à Douala, le 28 février 2024.

Le Directeur Général

Louis BANGA NTOLO